

Microlino France renforce sa présence et change de cap : Passage en contrat de distribution dès le 1er juillet et expansion stratégique en Île-de-France



Microlino France franchit une nouvelle étape clé dans sa stratégie commerciale : à compter du 1er juillet 2025, la marque adopte un modèle de distribution directe, abandonnant le contrat d'agent jusqu'alors en vigueur. Ce virage structurant vise à renforcer l'efficacité du réseau, optimiser les marges des partenaires et fluidifier le parcours client, dans un marché de la micromobilité en pleine mutation.

« Le passage en contrat de distribution est une décision stratégique qui reflète notre volonté d'offrir à nos partenaires une relation commerciale plus souple, plus directe et mieux alignée avec les enjeux actuels du marché », explique **Yannick Boulch**, Country Manager de Microlino France.

Une dynamique de croissance accélérée en Île-de-France

Dans la foulée de cette évolution contractuelle, Microlino France accélère son développement territorial avec l'ouverture de trois nouveaux points de service en Île-de-France, notamment dans les Yvelines et au cœur de Paris. Un renforcement stratégique qui s'appuie sur l'expertise reconnue de Spark Service, distributeur déjà implanté sur les segments du micro-véhicule électrique (Birò) et du deux-roues (Twenty).

Grâce à cette nouvelle collaboration, Microlino s'assure une couverture renforcée dans l'ouest parisien tout en consolidant sa visibilité dans la capitale. Spark Service et Birò apporteront leur savoir-faire technique et commercial pour soutenir l'essor de la marque dans cette zone à fort potentiel.

Objectif couverture nationale

Dans cette dynamique de structuration, Microlino France est activement à la recherche de nouveaux partenaires distributeurs pour densifier sa présence sur le territoire. Les villes de Bordeaux, Aix-en-Provence et Lille sont aujourd'hui identifiées comme zones blanches prioritaires. Microlino souhaite y implanter rapidement des points de vente pour répondre à une demande croissante de mobilité urbaine innovante.

« Nous avons besoin de partenaires engagés, implantés localement et sensibles aux enjeux de la micromobilité. Les territoires comme Bordeaux, Aix et Lille représentent des opportunités majeures », ajoute Yannick Boulch.

Microlino : la révolution compacte continue

Plébiscitée lors du Mondial de l'Automobile 2024, la Microlino séduit par son format ultra-compact (2,52 m), son design néo-rétro et ses performances adaptées à la ville. Avec une autonomie allant jusqu'à 228 km et une recharge complète en 3 à 4 heures, elle répond aux attentes des citoyens en quête d'une mobilité durable, pratique et stylée.



Trois modèles sont disponibles :

- **Microlino** : vitesse maximale de 90 km/h, accessible avec un permis B ou B1 dès 16 ans.
- **Microlino Lite** : limitée à 45 km/h, elle se conduit dès 14 ans avec une formation AM.
- **Microlino Spiaggina** : une édition estivale qui allie look rétro et technologie moderne.

À propos de Microlino

La Microlino est un véhicule électrique urbain et homologué en tant que quadricycle lourd à moteur. Développée sous la direction des fils de Wim Ouboter, Merlin et Oliver, la Microlino est innovante et se veut être à la fois plus écologique et plus compacte qu'une voiture conventionnelle. Entreprise suisse aux valeurs 100% familiale, elle a reçu de nombreuses récompenses pour ses produits et sa gestion d'entreprise, notamment le Best Design Award, le Fast Company Most Innovative Companies Award, deux nominations pour le EY Entrepreneur of the Year Award et son entrée dans la liste Forbes 30 under 30. Plus d'informations sur www.microlino.fr